

PREIXAN INFOS

FEVRIER 2009, N° 59



EDITO

La tempête du 24 janvier a causé quelques dégâts dans la commune : principalement des arbres déracinés et des lignes téléphoniques et électriques détériorées.

Dès le lundi, les réseaux Edf et Télécom étaient pour la plupart réparés et les chemins communaux dégagés.

Les seules séquelles qui subsistent sont au cimetière. En effet, la chute de deux arbres a causé des dégâts à deux ou trois caveaux. Il faut savoir que les cimetières sont classés « lieux non assurables » pour la commune.

Les employés vont faire le maximum pour remettre en état ces caveaux. Après expertise des lieux, quatorze cyprès sont à abattre. Cette opération a été réalisée par une entreprise ces derniers jours.

Amicalement
Daniel Barcelo

AGENDA...

- Samedi **28 février** : **CARNAVAL** avec le « Comité des fêtes »,
- Dès le mercredi **04 mars** : **FÊTE de l'ASTRONOMIE** à la Médiathèque de Rouffiac d'Aude,
- Samedi **21 mars** : **SOIRÉE CHOUCROUTE** au foyer proposée par « le Relais de Preixan »,
- Dimanche **29 mars** : **REPAS ANNUEL du 3^{ème} ÂGE** au « Relais de Preixan »,
- Mardi **31 mars** : **RÉUNION PUBLIQUE SCoT** au foyer.

Parution du prochain PREIXAN INFOS début avril...

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2009

ORDRE DU JOUR

LIVRET D'ÉPARGNE NAISSANCES

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1er janvier 2005, une convention avait été signée avec La Poste pour accorder un Livret d'Épargne à chaque naissance de 40 €, réparti comme suit :

20 € alloués par La Poste et 20 € par la Commune. À ce jour, La Poste n'a pas souhaité renouveler la convention. Monsieur le Maire demande aux Conseillers la conduite à tenir. Après débat, les Conseillers ont décidé d'arrêter cette opération.

PLANTATION DES ARBRES

Monsieur le Maire informe les Conseillers que, compte tenu des intempéries, il a demandé aux serres départementales si on pouvait retarder la date de réception des arbres commandés. La date a été retardée jusqu'au 16 février.

La commission « Environnement » a demandé d'arranger le parking de la Débaillade avant d'y planter la haie. Une barrière de protection paraît indispensable.

DÉLIBÉRATIONS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 04-11-2008, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'appel à candidatures relatif à la mission de maîtrise d'œuvre de la future école.

À la suite de cet appel à candidatures paru le 07-11-2008 dans les trois journaux locaux, 27 dossiers ont été reçus. Après étude de ces 27 dossiers, cinq équipes ont été présélectionnées et auditionnées le 27-11-2008.

De la discussion qui a suivi les auditions, les trois équipes qui paraissent les plus intéressantes sont l'équipe RIO-CHRÉTIEN, l'équipe RAYNAUD, et l'équipe FERRIÉ.

En conséquence, il demande au Conseil de se prononcer sur ce choix.

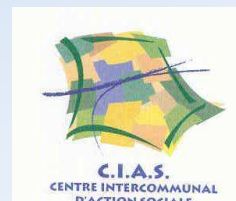
Oui cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident de retenir les candidatures de RIO-CHRÉTIEN, RAYNAUD, et FERRIÉ pour présenter un projet sur la future école.

Adoptée à la majorité.

COMMUNIQUÉ

Nous vous informons que l' « ACCUEIL ADOS » des 13-17 ans, organisé par la CAC, le CIAS et les Communes de Preixan et de Rouffiac d'Aude, se tiendra dès la rentrée des vacances de février jusqu'aux vacances de printemps, aux dates et lieux suivants :

- le mercredi 25 février à Rouffiac d'Aude,
- le mercredi 04 mars à Preixan,
- le mercredi 11 mars à Rouffiac d'Aude,
- le mercredi 18 mars à Preixan,
- le mercredi 25 mars à Rouffiac d'Aude,
- le mercredi 1^{er} avril à Preixan.



Cet accueil collectif en salle s'effectue dans la salle du haut de chaque foyer municipal de 14h à 18h30 et s'adresse aux jeunes des deux villages.

JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est la dernière étape du parcours de citoyenneté **après le recensement en Mairie à l'âge de 16 ans** (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date anniversaire).

Chaque année, près de 800.000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3^{ème} RPIMa à Carcassonne et le quartier capitaine Danjou du 4^{ème} RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département. Par ailleurs, certaines communes, qui le souhaitent, peuvent participer à l'organisation d'une JAPD exceptionnelle.

Ce rendez-vous constitue l'unique contact entre l'armée et les jeunes. Ces derniers sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles offertes par la Défense et sont initiés aux gestes de premiers secours.

C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficulté de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées, comme les missions locales ou les EPIDe (Établissement Public d'Insertion Défense). En effet, une vingtaine de ces centres ont ouvert leurs portes dont Marseille et Bordeaux pour les plus proches de notre région.

Le saviez-vous ?

Qui est concerné par le recensement ?

Tous les garçons et filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Se rendre à la mairie du domicile muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une « attestation de recensement » sera délivrée par le maire.

À quel moment intervient la JAPD ?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans). Un « certificat de participation » est délivré en fin de journée.

Quelle est l'utilité de ces documents ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examens universitaires), mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée, etc.



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Participer à la construction et à l'aménagement du territoire

Le ScoT définira l'aménagement du territoire de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais pour les 15 à 20 ans à venir. Son but essentiel est de planifier et de mettre en cohérence les politiques locales en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de déplacement... Cet outil concerne toutes les communes membres de l'Agglo et par conséquent la vôtre.

Après les réunions publiques relatives au diagnostic, cette nouvelle série de réunions a pour objectif de vous présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable retenu par les élus de l'Agglo. Nous vous invitons à nouveau à venir enrichir les réflexions concernant le développement et l'aménagement du territoire. Lors de ces rencontres, élus, techniciens de l'Agglo seront présents et répondront à toutes vos questions.

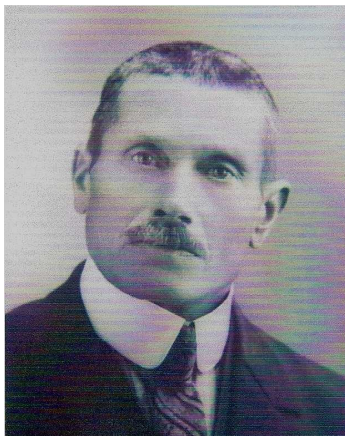
**Nous vous attendons nombreux
le mardi 31 mars 2009 à 18 heures au foyer de Preixan.**



Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

ANNÉE 1932

d'après les archives communales



M. Jean Cassagnol
Maire-adjoint

Service des étrangers : Le nombre croissant des émigrants occasionne de plus en plus dans les mairies un surcroît de travail considérable. Le Maire Alban Brousse et son Conseil Municipal demandent que les formalités relatives aux étrangers ne soient plus confiées aux mairies dans les communes rurales, que le contrôle et le renouvellement des cartes d'identité soient confiés aux gendarmeries.

Assistance médicale gratuite : Monsieur le Maire expose qu'il a dû procéder à des inscriptions d'office sur la liste d'assistance médicale gratuite de personnes nécessiteuses qui ont été hospitalisées à Carcassonne. Ces 4 personnes ne peuvent pas être soignées à domicile et leurs revenus sont très modestes. Monsieur le Maire rappelle qu'il a fallu interner, à l'asile d'aliénés de Limoux, un de nos concitoyens. Vu la situation de l'aliéné et de sa famille, la commune doit se substituer à la famille pour régler les frais d'entretien à l'asile d'aliénés.

Demande de sursis d'appel : Monsieur Achille Verdale, classe 1932, demande un sursis d'appel pour lui permettre de continuer ses études. Il présente à l'appui de sa demande une attestation du directeur de l'école pratique de droit, rue de l'université à Toulouse. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à Achille Verdale pour lui permettre de ne pas interrompre ses études de droit.

Révision des listes électorales consulaires : Monsieur le Maire invite le Conseil à désigner au scrutin secret deux délégués qui seront appelés à établir la liste des électeurs consulaires de la commune. Cette liste doit comprendre tous les commerçants et commerçantes qui rempliront au 1^{er} septembre les conditions exigées par la loi du 17 juin 1923, c'est-à-dire qui justifieront de 5 ans de patente et de résidence dans le ressort du tribunal. Messieurs Élie Sié et Auguste Villac ont été désignés au scrutin secret pour établir avec le Maire Alban Brousse la liste électorale consulaire de Preixan.

Fête locale : Suite à la guerre de 1914-1918, le nombre de jeunes gens à Preixan est très faible. La dépense résultant de l'organisation de la fête locale devient trop élevée pour la majorité de la jeunesse. Au regard des villages qui nous entourent, l'usage est établi que les communes doivent prendre en charge les frais occasionnés par la fête locale. À partir de décembre 1933, la municipalité votera un crédit de 1.500 Francs par an qui sera inscrit au budget sous la rubrique « autres fêtes publiques ». Dorénavant, les quêtes ou souscriptions organisées par la jeunesse seront interdites.



ÉTAT-CIVIL ...

Naissances : Jean Barthe, Antoine Bosc, Yvette Carrié, Camille Delpy, Simone Estèbe, Marie Forato, Jules Roudière, Élise Sié, Josette Valette, Jean Viguié.

Mariages : Fernand Brau et Angèle Jammes, Raymond Pagès et Jeanne Bonnet.

Décès :

Bernard Rigail	77 ans
Anne Pomiès née Villac	82 ans
Bernard Camou	28 ans
Marie Barbie née Jambert	42 ans
Joseph Cayrol	82 ans
Eugène Pons	42 ans
Élisabeth Chaubet née Labadie	76 ans
Julien Jalabert	1 an
Anne Galaup née Teisseire	88 ans
Jean-Paul Montahuc	62 ans
Marie Valette née Dufis	78 ans



Il y a quarante ans disparaissait, au mois de mars 1969, le chanoine Huillet qui avait assuré son service de prêtre des paroisses de Preixan, Rouffiac, Montclar et Roullens pendant vingt-cinq ans. (La même année nous quittaient Messieurs Isidore Dufis et Marius Cayrol).

Henri Huillet était né à Bugarach dans l'Aude en 1886 et, après des études à l'école Saint Louis de Limoux, il acheva sa formation secondaire au Grand Séminaire de Carcassonne. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, il exerça tout d'abord son sacerdoce à Joucou dans la vallée du Rébenty (Aude) et à Caudeval (Aude) ; puis, il fut nommé à Montlaur (Aude) où il s'occupa des jeunes de la paroisse en créant sur le modèle des scouts, le groupe « Les Grapillons ». Ceux-ci, que l'on reconnaissait à leur foulard rouge, se distinguèrent à cette époque par leurs nombreuses activités dans tout le Val de Dagne (Aude). Quelques années plus tard, l'abbé Huillet fut muté à Ouveillan (Aude) où il commença à s'intéresser au chant choral.

C'est après une dizaine d'années qu'il obtint, en 1945, la paroisse de Preixan. En effet, l'abbé Huillet, musicien confirmé et de plus organiste, avait demandé cette paroisse dans l'espoir de réorganiser la chorale qui avait été fondée par l'abbé Bouichère dans les années 1872.

Il convient de rappeler deux événements majeurs au déclin de cette chorale. La première raison fut le terrible accident du 17 octobre 1937 qui provoqua la mort de trois choristes de la commune et qui fit aussi de nombreux blessés. La chorale se rendait à Limoux pour l'inauguration des grandes orgues de l'église Saint Martin avec l'autobus du village, conduit par Monsieur Jean Bonnet. Ce dernier, un excellent chauffeur, ne put éviter un camion fou qui le heurta de plein fouet juste en bas du village. La deuxième raison fut la Deuxième Guerre mondiale durant laquelle, comme on peut le comprendre, la chorale interrompit ses activités.

Dès son arrivée à Preixan, l'abbé Huillet réunit jeunes et moins jeunes et remit sur pied une chorale de cinquante exécutants. Après maintes répétitions, l'inauguration de cette nouvelle chorale se fit en grande pompe à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation et en l'honneur de son fondateur l'abbé Bouichère. La cérémonie fut des plus réussies avec la participation des autorités locales ainsi que de la population de Preixan et celle des villages voisins. À cette occasion, une plaque fut posée dans l'église de Preixan, côté chaire.

Ainsi, l'abbé Huillet était-il fier de ses paroisses et de ses paroissiens qu'il se plaisait à appeler « ses enfants ». On le voyait souvent se promener dans les rues du village avec sa canne, sa soutane et sa barrette, plaisantant avec l'un ou avec l'autre. Parfois, aussi, il ne cachait pas ses opinions car il avait, comme on dit, son franc-parler ! Mycologue averti, et se targuant de l'être, il aimait chercher des champignons dans les bois environnants qu'il connaissait parfaitement.

Comme tous les jeunes hommes de sa génération, il participa à la Première Guerre mondiale et, comme tous ces anciens combattants, il aimait raconter ses moments d'Histoire. C'est en tant que brancardier qu'il servit dans l'armée. Ainsi, parlait-il avec émotion de l'événement qui le marqua durant toute sa vie : la résistance du fort de Vaux en 1916. Chargé d'évacuer les blessés « dans la boue et le froid de l'enfer de Verdun », il fit partie des rares rescapés et eut l'occasion de témoigner de cet épisode dans un article du Journal *La Charte*. Au titre de héros de guerre, il fut décoré de la Légion d'honneur, distinction dont il était fier.

Dans la quiétude de son presbytère, il continua à servir ses paroissiens jusqu'à ce que la santé ne le lui permette plus... Il nous quittait, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, un matin du mois de mars. L'abbé Huillet restera à jamais une figure marquante de Preixan et des villages qu'il servit.



Joseph MAFFRE, « le tueur de cochons »



Joseph Maffre (1893-1975), viticulteur et ancien maire de Rouffiac d'Aude avait répertorié les métiers disparus. Aujourd'hui, l'Institut d'Études Occitanes et sa petite fille, Josette Mestre, membre du Conseil Municipal de Rouffiac d'Aude nous autorisent à publier « le tueur de cochons ». Ce texte était écrit en occitan et si cette chronique des métiers d'antan vous plaît, de temps à autre, nous piocherons dans l'œuvre de Joseph Maffre.

Bonne lecture.

Joël Vidal.

« Faites chauffer l'eau et qu'elle ne bouille pas ! » C'est le jour de tuer le cochon et vous pouvez croire que c'est un jour de grande fête. Toute l'année, on y pense : depuis le jour où on l'a acheté jusqu'au soir où on oublie de lui apporter sa pâtée.

Il faut se lever, de bon matin, pour poser le chaudron sur le feu et attiser les sarments pour que l'eau soit chaude à point ; voilà le saigneur qui arrive ; aussitôt il regarde si sa cornue est en place ; de biais, juste un peu, **il observe avec attention comment bien renverser l'animal**. Car il faut dire que c'est **le maître des opérations** en ce moment.

Un coup de pierre à aiguiser au couteau à saigner et aux racloirs. Allez ! Il entre dans **la porchère ; un jeune garçon**, avec une corde, attache la patte de derrière ; le cochon sort un peu étonné de voir tant de monde autour de lui. Mais on ne lui donne pas le temps de se retourner ; il est attrapé et couché sur la cornue. Le saigneur l'a saisi aux oreilles et lui tient la tête. On lui fait passer son grand couteau, **et en avant**, il le plante jusqu'au manche dans le cou, le fait tourner dans la chair et le ressort, et le sang jaillit dans la bassine (chaudron) nettoyée de frais que tend la maîtresse de maison ; quelquefois, elle reçoit un jet de sang sur la figure, ce qui fait rire les hommes, mais vaut au saigneur un nom dont il se serait passé.

Le cochon remue un peu en grognant, puis, se tait, ferme les yeux, étire les pattes arrière et se raidit ; il est mort.

On le met dans la cornue, bien allongé, on y verse l'eau chaude, en le tournant d'un côté puis de l'autre, et les racloirs font sauter le poil et la peau. Si l'eau est à point, c'est vite fait. Ensuite, il faut le pendre à une poutre à l'aide d'un bâton qui le porte par les pattes de derrière et un tour.

Le tueur aiguisé son couteau et rase les quelques poils qui restent avant de l'éventrer. Puis, il l'éventre, en retirant l'ensemble des tripes que l'on met dans une grande corbeille et que les cuisinières vont nettoyer toutes chaudes. Il arrache encore les poumons et le foie, sans oublier les **rognons**, étire les pannes et **ôte la tête**.

Ah, il ne faut pas oublier la fricassée que tous viendront manger ce soir en l'arrosant avec quelques bouteilles de vin vieux, de celui qui brûle les cils.

C'est achevé pour aujourd'hui ; le lendemain, de bon matin, le saigneur vient découper le cochon. Celui-ci est allongé sur une table et bientôt mis en pièces, dépecé en jambons, lard et chair à saucisse.

La fête du cochon est terminée. Le saigneur range ses outils et repart avec un filet dans sa besace en disant « à l'an prochain ! »



Autrefois, il y avait un saigneur dans chaque village. Aujourd'hui, il n'y a plus de cochons ou très peu. Le métier se perd de plus en plus. **Les gens devenus paresseux préfèrent acheter tout prêt qu'élever un cochon**. Et quelque fois, ils s'en passent. Mais ça les regarde. »

Vie locale

CARNET

André Déramond n'est plus !

C'est au terme de nombreux mois de souffrance que André Déramond nous a quittés à l'âge de 86 ans. Natif de Saint-Paul de Jarrat en Ariège, il épouse à Preixan Joséphine Faceria, s fille des bouchers du village. Monsieur Déramond a travaillé une grande partie de sa vie dans les métiers de la viande et a consacré sa retraite à l'entretien de sa maison, entouré d'une petite vigne.

ANNONCE

DÉCOUVREZ LE CLUB PARFUM

Des parfums et
des produits
100% naturels à bases
d'huiles essentielles,
fabriqués à Grasse...

Offrez-vous toutes vos
fragrances préférées
pour 20 € les 100 ml !

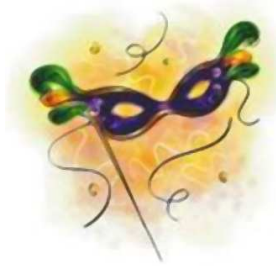
Des nouveautés tous
les mois !!!

Pour toute commande,
un mini parfum offert !



**Contactez votre conseillère Émilie Rouby
06.13.32.89.27 ou 04.68.26.98.52**

Le Comité des Fêtes de Preixan
vous propose de fêter



CARNAVAL



le Samedi 28 février 2009



A partir de 15 heures : *défilé dans les rues du village*
(rendez-vous devant la mairie)

Vers 17 heures, au foyer :

- animations avec un sculpteur de ballons, de la magie ...
- belote

Apéritif, repas et soirée animée

Salade composée
Chili con carne
Fromage
Salade de fruits
Café



Pour les enfants :
Rôti froid et chips en
plat principal

Inscription à la MAIRIE (04 68 26 80 55) et à l'épicerie de Preixan

Date Limite : le Mercredi 25 février

Chèques à l'ordre du Comité des fêtes de Preixan

Nom :

Adultes (12 € / personne)

Enfants de 6 à 12 ans (6 € / enfant)

Enfants de 0 à 6 ans (gratuit)

Nombre :

Nombre :

Nombre :

**Pensez à amener vos
couverts**

TOTAL : €

2009 année de l'astronomie !!

**En mars, la médiathèque de Rouffiac
vous invite à fêter l'astronomie...**

une exposition

« Mille milliards de planètes »
(prêt de la Bibliothèque départementale de l'Aude)

du 4 au 25 mars

Exposition réalisée par l'association française
d'astronomie avec le soutien du Ministère de la Culture

**THE UNIVERSE
YOURS TO DISCOVER**



**INTERNATIONAL YEAR OF
ASTRONOMY
2009**

une soirée conférence et observation du ciel*

** si le temps le permet*

avec Philippe Boeuf

le vendredi 6 mars à 20h30

« Depuis 20 ans, non seulement on connaît beaucoup mieux les planètes de notre système solaire, mais en plus, on commence à détecter des quantités d'exoplanètes, ce planètes orbitant autour d'autres soleils. Qu'y trouverons nous ? Quels espoirs peut-on avoir d'y trouver la vie ?... Des réponses et de nouvelles questions, en images, avec les connaissances les plus récentes... »

Philippe Boeuf est professeur de physique-chimie au Lycée de Limoux.

une après-midi jeux d'astronomie

sur Internet

le mercredi 25 mars à 16h30



Bibliothèque départementale



Club du 3^{ème} ÂGE

Repas annuel

Le premier repas de l'année aura lieu

Dimanche 29 Mars 2009
à 12 heures au Relais de Preixan

Au menu :

- ✓ **Apéritif**
- ✓ **Salade Gersoise : salade, foie gras, pignons**
- ✓ **Saumon froid mayonnaise**
- ✓ **Pavé de bœuf sauce madère**
- ✓ **Fromage**
- ✓ **Profiteroles au chocolat**
- ✓ **Vins de pays – Blanquette – Café**

Prix du repas : Adhérents : 22 €
Non adhérents : 26 €



Paiement à l'inscription jusqu'au lundi 23 mars 2009
chez Madame Noëlle Cros ou à la Mairie de Preixan, aux heures d'ouverture.



COUPON RÉPONSE



NOM :

PRÉNOM :

NOMBRE DE PERSONNES :



Le Club du 3^{ème} âge de Preixan communique :

-  La cotisation pour l'année 2009 est de 12 €.
-  Nous aimerions que de nouveaux adhérents viennent rejoindre notre club, et nous demandons aux retardataires de penser à régler leur cotisation.

Le bureau du Club du 3^{ème} âge.